

Programme du 28 mars 2023

08:30 – 09:00	Accueil, café
09:00 – 09:40	Gestion de crise : les leçons apprises ! Qu'est-ce qui doit figurer dans un document ? Qui devrait le faire : CS / DG Où peut-on trouver des guides (gratuits) <i>Col. Alain Bergonzoli, Directeur de l'Académie de police</i>
09:45 – 10:30	Protection de la maternité conforme à la loi Rôles et responsabilités des parties prenantes <i>Samuel Iff, Seco (samuel.iff@seco.admin.ch)</i>
10:30 – 11:00	Pause
11:00 – 11:15	Reconnaissance de la formation continue Directives de la CFST Comment le contrôle est-il effectué ? Que pouvez-vous faire ? <i>Jean-Pierre Droz, membre du comité de la SSST (jeanpierre.droz@sgas.ch)</i>
11:15 – 12:00	NEWS <ul style="list-style-type: none">- De la Suva, du Seco et de la CFST- De Suissepro et des sociétés sœurs- Du BPA- De Promotion Santé Suisse- De l'Association pour la formation professionnelle supérieure ASGS- De l'ASFS-ASSE- Autres nouveautés <i>Cedric Favre, ingénieur et éditeur, membre du comité de la SSST (cedric.favre@sgas.ch)</i>
12:00 – 13:15	Pause de midi
13:30	Début de l'Assemblée générale de la SSST Exposé de Blaise Matthey , Directeur général de la Fédération des entreprises romandes

Sous réserve de modifications.

Notre partenaire de la journée : **Protekta**